DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

BRED GREEN BONDS

PROMEPAR ASSET MANAGEMENT

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit	BRED GREEN BONDS - Part C
Nom de l'initiateur du PRIIP	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT (Groupe BRED)
Code ISIN	FR0010897199
Site web	www.promepar.fr
Contact	Appelez le 01 40 90 28 60 pour de plus amples informations.
Autorité compétente	L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PROMEPAR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés
Pays d'autorisation et agrément	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT est agrée en France sous le n° GP 92-17 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	24 avril 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM.
Durée : La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro
Objectifs :
L'objectif de gestion du fonds est de s'exposer aux obligations vertes (également communément dénommées « green bonds ») de qualité Investment Grade principalement libellées en euros, émises par des émetteurs privés et/ou publics tout en tenant compte des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») dans le but d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieur à l'indice FTSE EuroBIG Green Impact Bond 3-5Years Index, coupons réinvestis, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans.
Ces obligations ont vocation à générer des avantages environnementaux sans porter atteinte de manière significative à l'un des objectifs durables définis par la législation de l'UE et les émetteurs sélectionnés devront suivre des pratiques de bonne gouvernance.
Le fonds n'est composé que d'investissements durables au sens de SFDR (exceptions faites des investissements effectués dans un but de liquidité ou de couverture). Ces obligations, bénéficiant d'une notation « Investment Grade » et émises par des entreprises, des états souverains, des agences gouvernementales ou des entités supranationales représenteront au moins 80% de l'actif net.
Le Fonds pourra investir en parts ou actions d'OPC monétaires article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR. Le Fonds peut investir sur l'ensemble des zones géographiques (zone euro, Europe hors zone euro, Amérique du Nord, Japon, pays émergents). Le Fonds pourra être investi sur les marchés émergents dans la limite de 100% de son actif net. Le niveau d'exposition du portefeuille du Fonds aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro peut aller jusqu'à 10% de l'actif.Toutefois, s'agissant des émetteurs publics ou semi-publics, les investissements seront limités aux pays de l'OCDE considérés comme durables.
Le choix des stratégies et l'allocation du fonds sont entièrement discrétionnaires et fonction des anticipations de l'équipe de gestion. Celle-ci combine analyse financière et analyse extra-financière. La stratégie repose notamment sur les prévisions de l'équipe de gestion réalisées sur un ensemble d'indicateurs à la fois macro-économiques (croissance, endettement, solde des finances publiques, inflation, emploi, etc.), techniques (configuration de la courbe des taux, flux de marché, typologie des détenteurs de dette, etc.) et micro-économiques (dettes nette et brute, génération de cashflow, échéancier de la dette, notations financières, accès aux sources de financement, structure de l'actionnariat, etc.).
L'équipe de gestion établit un univers de départ composé de titres issus d'émetteurs d'états souverains, quasi-souverains, agences et entreprises, de souches supérieures à 250 M€ et de maturité inférieure à 30 ans. L'ensemble des valeurs de l'univers défini est analysé au travers de critères extra-financiers. L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis suivie d'un filtre de critères financiers. Le processus extra-financier de sélection des titres repose sur 4 critères :

- Une sélection de Green bonds alignés sur les Green Bond Principles
- Une analyse du cadre des obligations vertes (présence d'une ""Second Party Opinion"")
- Une analyse qualitative complémentaire
- Des filtres extra-financiers quantitatifs

Investisseurs de détail visés : La part C de ce produit peut convenir à tous souscripteurs. L'OPC s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent investir dans des obligations vertes (green bonds) émises soit par des sociétés privées, soit par des Etats ou des organismes d'Etat à caractère public, avec une sensibilité moyenne au risque de taux plafonnée à 8, et qui sont capables d'assumer les pertes résultant éventuellement de la stratégie mise en œuvre. L'OPC n'est pas autorisé aux "U.S PERSONS".
Indice de référence : FTSE EUROBIG GREEN IMPACT BOND 3-5YEARS INDEX
Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation des revenus** : Capitalisation
- **Affectation des plus-values nettes réalisées** : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvrés	J jour d'établissement de la VL	J+1 ouvrés	J+2 ouvrés
Centralisation avant 12h00 des ordres de souscription et rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions et des rachats

La valeur liquidative est quotidienne. Les ordres de souscriptions et rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvrés avant 12h00, heure de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France ou Euronext fermé. Ces ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvrés (J étant le jour de centralisation).

Nom du Dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR ASSET MANAGEMENT en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR ASSET MANAGEMENT.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque ESG
- Risque de change

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement (EUR) : 10 000€**			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 308€	8 059€
	Rendement annuel moyen	-16,92%	-4,22%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 917€	9 699€
	Rendement annuel moyen	-10,83%	-0,61%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 384€	10 983€
	Rendement annuel moyen	3,84%	1,89%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 813€	12 681€
	Rendement annuel moyen	18,13%	4,86%

Scénario Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-10-2017 et le 31-10-2022.

Scénario Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 28-02-2019 et le 29-02-2024.

Scénario Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-03-2020 et le 31-03-2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI PROMEPAR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	238 €	887 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,39%	1,63%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,52 % avant déduction des coûts et de 1,89 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,79% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	78€
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	15% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à la performance de son indicateur de référence (FTSE EUROBIG GREEN IMPACT BOND 3-5 YEARS INDEX), lorsque la performance de l'OPC est positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	54€

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au moins 5 ans.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de détention recommandée.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les rachats sont exécutés quotidiennement. Il existe un dispositif de plafonnement des rachats à partir d'un seuil de 5%. Un mécanisme de swing pricing peut s'appliquer. Pour plus d'informations sur les frais et sur les outils de gestion de la liquidité, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANAGEMENT :

- Par courrier : PROMEPAR ASSET MANAGEMENT – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex
- Par e-mail : promepar.conformite@bred.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : www.promepar.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de PROMEPAR AM. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur www.promepar.fr